

TITRE PROFESSIONNEL
CONSEILLER EN INSERTION
PROFESSIONNELLE (CIP)



Éligible CPF 99285

Niveau 5

Ministère du Travail, de l'Emploi et de
l'Insertion



MISSIONS DU CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE

Le conseiller en insertion professionnelle (CIP) favorise par des réponses individualisées l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ou des adultes rencontrant des difficultés d'insertion ou de reconversion.

Il doit prendre en compte les dimensions multiples de l'insertion : emploi, formation, logement, santé, mobilité, accès aux droits, etc.

Son action vise à les aider à construire et à s'approprier un parcours d'accès à l'emploi et à surmonter progressivement les freins rencontrés.

Le CIP accueille les personnes individuellement ou en groupe et facilite leur accès à des informations concernant l'emploi, la formation et les services dématérialisés.

Il appréhende la personne dans sa globalité et analyse ses besoins. Il identifie ses atouts, ses freins, ses motivations et ses compétences pour élaborer avec elle, progressivement, un diagnostic partagé de sa situation.

Il est amené à travailler auprès de Pôle emploi, de collectivités locales ou territoriales, de Missions Locales, Cap Emploi, France service, ...



OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé.
- Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.
- Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

Ces objectifs pédagogiques correspondant aux 3 Certificats de Compétences Professionnelles (C.C.P) du titre professionnel

Des qualifications partielles peuvent être obtenues.



Plus d'infos sur
www.larouatiere.com

PROGRAMME



CCP 1 : Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé :

Découvertes des terrains professionnels : Missions, Fonctionnement, fiche de poste, public, dispositifs d'accompagnement

Le secteur public et les structures assurant une mission de service public/ Le secteur de l'économie sociale et solidaire/ Le secteur privé)

CCP2 : Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle :

«Parcours d'insertion » et « projet » : définitions, élaboration et mise en œuvre

Les modalités d'évaluation : critères, indicateurs, outils

CCP 3 : Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

La méthodologie de projet liée à des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

La pédagogie mise en œuvre est constituée de cours théoriques, travaux de groupes, exercices pratiques à visée pédagogique d'apprentissage et d'organisation de la réflexion, groupes d'analyse des pratiques professionnelles...

Différentes productions écrites sont réalisées, à part égale avec la production orale.

Constamment, les mises en situations pratiques favorisent une pédagogie de l'apprentissage en faisant, tout en mobilisant les étayages théoriques transmis.

CERTIFICATION



Les épreuves de certification sont constituées d'évaluations en cours de formation liées à des activités professionnelles correspondants aux compétences de chaque CCP et d'un examen final devant jury.

Des qualifications partielles peuvent être obtenues.



Plus d'infos sur
www.larouatiere.com

Le titre de CIP est également accessible par la VAE

- Niveau scolaire terminale ou équivalent et une première expérience de l'insertion professionnelle, y compris en bénévolat (minimum 300 heures)
- Compétences langagières (orales et écrites) : écoute active, savoir questionner, reformuler, comprendre des énoncés spécifiques, résumer et rédiger un compte-rendu.
- Compétences numériques : utiliser les fonctions de base du traitement de texte, une messagerie électronique et savoir réaliser une recherche sur internet

MODALITÉS DE SÉLECTION

Examen des dossiers d'inscription (parcours professionnel décrivant les missions confiées, les capacités acquises et les activités menées en tant que professionnel ou bénévole dans le domaine du social)

Présence d'une réunion d'information collective

Entretien Oral (20 minutes) :
Entretien de motivation

DURÉE DE LA FORMATION

Durée de la formation : **10 mois**
1 session par an : janvier à octobre

LIEUX DE FORMATION

SOUILHANELS et NARBONNE

INSCRIPTION

Dossier d'inscription à télécharger sur le site
<https://www.larouatiere.com>



CONDITIONS D'ACCÈS



PARCOURS POSSIBLES

- **Parcours complet :**
602 H EN ENTREPRISE
672 H EN CENTRE
- **Parcours partiels :**

Pour un candidat ayant réussi partiellement le titre (par formation ou par VAE) :
possibilité d'obtenir le titre par capitalisation des CCP manquant



COUT ET FINANCEMENT

Voir les tarifs sur le site
www.larouatiere.com

Financements possibles :

- Plan de formation
- Aide individuelle à la formation
- Transitions pro
- Compte Personnel de Formation
- FAJ (Fond d'Aide aux Jeunes)
- Apprentissage

Nous rappelons que les démarches liées à certains types de financements sont à effectuer environ 6 mois en amont de l'entrée en formation auprès de votre employeur ou de vos référents Pôle Emploi/MLOA



Contacts

Mme RAYNAUD Sophie
coordinatrice pédagogique
sraynaud@larouatiere.com
04 68 60 58 41

Mme DEJEAN Noémie
Secrétaire du pôle
ndejean@larouatiere.com
04 68 60 58 39



CFA Sanitaire & Social
Former aux métiers de l'humain

Formation accessible à l'apprentissage
CFA Sanitaire et Social

Contact : stephanie.cros@cfa-sanitaire-social.com